



Conseil économique et social

Distr. générale
14 février 2008
Français
Original : anglais

Commission du développement durable

Seizième session

5-16 mai 2008

Point 3 de l'ordre du jour provisoire*

Module thématique du cycle d'application 2008-2009
(session d'examen)

Conclusions des réunions consacrées à l'application au niveau régional à titre de contribution à la seizième session de la Commission du développement durable

Note du Secrétariat

1. Aux termes du Plan de mise en œuvre du Sommet mondial pour le développement durable (« Plan de mise en œuvre de Johannesburg » adopté au Sommet mondial pour le développement durable de 2002, il convenait de s'employer efficacement à appliquer Action 21, le Programme relatif à la poursuite de la mise en œuvre d'Action 21 et les conclusions du Sommet aux niveaux régional et sous-régional, par le biais des commissions régionales des Nations Unies et d'autres institutions et organes régionaux et sous-régionaux.

2. À sa onzième session, en 2003, la Commission du développement durable a invité les commissions régionales à envisager d'organiser, en collaboration avec le secrétariat de la Commission, des réunions consacrées à l'application au niveau régional afin de contribuer aux travaux de la Commission, conformément aux dispositions pertinentes du Plan d'application de Johannesburg et en coopération avec d'autres organisations et organes régionaux et sous-régionaux, au besoin, ainsi qu'avec les bureaux régionaux de fonds et de programmes, ainsi que les institutions financières et commerciales internationales et d'autres organismes et organes des Nations Unies. Ces réunions doivent se tenir de préférence avant la session d'examen de la Commission du développement durable et :

a) Contribuer à accélérer l'application d'Action 21, du Programme relatif à la poursuite de la mise en œuvre d'Action 21 et du Plan d'application de Johannesburg;

* E/CN.17/2008/1.



b) Mettre l'accent sur le module thématique à examiner dans le cadre du cycle d'application en cours;

c) Apporter des contributions aux rapports du Secrétaire général et aux sessions de la Commission du développement durable, notamment en recensant les obstacles et les contraintes, les nouvelles possibilités et les nouveaux défis liés à l'application d'Action 21, du Programme relatif à la poursuite de la mise en œuvre d'Action 21 et du Plan d'application de Johannesburg, et en mettant en commun les enseignements tirés et les bonnes pratiques;

d) Prévoir des contributions de la part des grands groupes, compte tenu des paragraphes 139 g) et 149 c) et d) du Plan d'application de Johannesburg.

3. À l'invitation de la Commission du développement durable, toutes les commissions régionales des Nations Unies ont organisé des réunions d'application régionale dans leurs régions respectives, préalablement aux douzième et quatorzième sessions de la Commission. Ces réunions ont été organisées indépendamment ou dans le cadre de forums régionaux pertinents. Les textes adoptés à l'issue de ces réunions ont constitué des apports pour l'élaboration des rapports du Secrétaire général et un bon point de départ pour les discussions qui ont eu lieu durant les douzième et quatorzième sessions de la Commission.

4. Pour contribuer aux travaux de la seizième session de la Commission du développement durable, qui examinera les progrès de tout ordre accomplis dans la réalisation des engagements et des buts et objectifs concernant le module thématique de l'agriculture et du développement durable, des sols, de la sécheresse, de la désertification et de l'Afrique, les commissions régionales ont organisé, en collaboration avec le secrétariat de la Commission et avec d'autres organismes régionaux et sous-régionaux, une série de réunions consacrées à l'application au niveau régional.

5. La réunion consacrée à l'application régionale pour l'Afrique s'est tenue à Addis-Abeba du 22 au 25 octobre 2007, dans le cadre de la cinquième réunion du Comité africain du développement durable. On trouvera les recommandations formulées à l'issue de cette réunion dans l'additif 1 à la présente note.

6. La réunion consacrée à l'application régionale pour l'Asie occidentale s'est tenue au Caire du 4 au 6 novembre 2007, en même temps que la neuvième session du Comité conjoint sur l'environnement et le développement dans la région arabe. On trouvera les recommandations formulées à l'issue de cette réunion dans l'additif 4 à la présente note.

7. La réunion d'application régionale pour l'Asie et le Pacifique s'est tenue à Djakarta les 26 et 27 novembre 2007. On trouvera les recommandations formulées à l'issue de cette réunion dans l'additif 2 à la présente note.

8. La réunion d'application régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes s'est tenue à Santiago les 28 et 29 novembre 2007. On trouvera les recommandations formulées à l'issue de cette réunion dans l'additif 3 à la présente note.

9. La réunion d'application régionale pour l'Europe et l'Amérique du nord s'est tenue à Genève les 28 et 29 janvier 2008. On trouvera les recommandations formulées à l'issue de cette réunion dans l'additif 5 à la présente note.